



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le dix-neuf septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHANOS-CURSON, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de **Monsieur Serge BLACHE, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/09/2016

Date d'affichage : 14/09/2016

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Étaient présents : Serge BLACHE, Nicole MUCCHIELLI, Bruno BOITEUX, Isabelle FREICHE, Michel FRAISSE, Jacques PRADELLE, Bruno GRAS-TACHON Pascal BAUDE, Juliette GOMEZ, AZE Blandine, Anaïs CHARDON, Karine BEAUGIRAUD, Benoît MOREL.

Était absent et représenté : Sandrine GUIMBAUD représentée par Benoît MOREL,

Était absent : Stéphane FOURNIER

Anaïs CHARDON a été désignée secrétaire de séance.

Le nombre de votants est de 14 puis passe à 15 à partir de 20 heures 50.

L'ordre du jour appelle les points suivants :

I – AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

I.1 - FINANCES

I.1.1 Demande d'admission en non-valeur – budget assainissement

La Trésorerie nous fait parvenir un état des cotes des irrécouvrables pour un montant total 1 759.35 euros. Il est proposé d'accepter la demande sur les autres dossiers pour un montant de 141.71 euros.

Le Conseil Municipal appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés accepte cette proposition.

I.1.2 DM n° 3 – Budget commune

Libellés	Article	Chapitre	Dépenses	
			Augmentation	Diminution
dépenses imprévues		22		12.00
Concession cimetièrè	6718	67	12.00	
			12.00	12.00

Le Conseil Municipal appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés adopte la DM n° 3.

Monsieur Stéphane Fournier intègre l'Assemblée Municipale.

I.1.3 Contrat pour la machine à affranchir

La Société Pitneys Bowes propose un contrat d'entretien pour la machine à affranchir, pour une durée d'un an dont le coût est fixé à 120.00 € T.T.C par mois.

Le Conseil Municipal appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat de mise à disposition et de maintenance de la machine à affranchir.

I.2 - PERSONNEL

I.2.1 Délibération pour le remplacement, l'accroissement temporaire ou saisonnier du personnel

Le Conseil Municipal appelé à délibérer par dix voix pour, trois contre et deux abstentions autorise Monsieur Le Maire à recruter du personnel non titulaire de la fonction publique territoriale et ce en fonction des besoins du service public, à signer tous contrats et documents y afférents.

I.2.2 Avenant au contrat de prévoyance collective – maintien de salaire

Le Conseil Municipal appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant correspondant.

I.3 - VOIES ET RESEAUX

I.3.1 Marché à procédure adaptée (M.A.P.A.) pour travaux de Voirie

Le Conseil Municipal appelé à délibérer par treize voix pour et deux abstentions des membres présents et représentés approuve le principe d'établir un marché à bons de commande, de type M.A.P.A pour les travaux de voirie pour les années 2017, 2018 et 2019, invite Monsieur Le Maire à lancer la procédure afférente aux marchés publics et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec l'entreprise retenue, ainsi que tous les documents y afférents.

I.3.2 Marché à procédure adaptée (M.A.P.A.) pour travaux d'assainissement.

Le Conseil Municipal appelé à délibérer à treize voix pour et deux abstentions des membres présents et représentés approuve le principe d'établir un marché à bons de commande de type M.A.P.A pour des travaux sur le réseau public d'assainissement, invite Monsieur Le Maire à lancer la procédure afférente aux marchés publics et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec l'entreprise retenue, ainsi que tous les documents y afférents.

I.3.3 Maîtrise d'œuvre pour le marché à bon de commande pour les études et le suivi des travaux de voirie.

Le Conseil Municipal appelé à délibérer par treize voix pour et deux abstentions des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de maîtrise d'œuvre pour les études et le suivi des travaux de voirie.

I.3.4 Maîtrise d'œuvre pour le marché à bon de commande pour les études et le suivi des travaux d'assainissement.

Le Conseil Municipal appelé à délibérer à treize voix pour et deux abstentions autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de de maîtrise d'œuvre pour les études et le suivi des travaux d'assainissement.

I.4 – BATIMENTS et TERRAINS COMMUNAUX

I.4.1 Délibération pour la signature des marchés pour les travaux de réfection du groupe scolaire

Le Conseil Municipal appelé à délibérer à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à signer les marchés des lots suivants, attribués par la C.A.O. du 19/09/2016 :

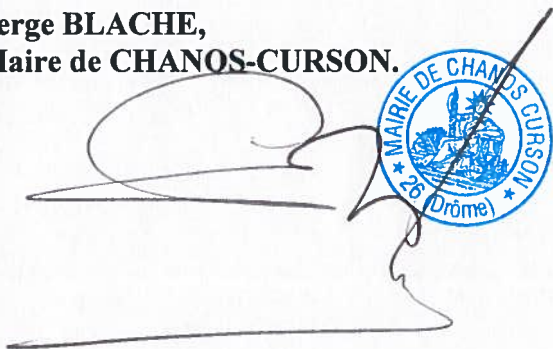
- Lot 1 : GROS ŒUVRE / AMENAGEMENTS EXTERIEURES
- Lot 2 : CHARPENTE BOIS / COUVERTURE / ZINGUERIE
- Lot 3 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM ET PVC / METALLERIE
- Lot 4 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS
- Lot 5 : FAUX PLAFONDS / DOUBLAGES / CLOISONS / PEINTURE
- Lot 6 : REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES
- Lot 7 : REVÊTEMENTS DE SOLS CARRELAGES / REVÊTEMENTS MURAUX
- Lot 8 : ELECTRICITE – COURANTS FORT ET FAIBLES
- Lot 9 : PLOMBERIE SANITAIRE / CHAUFFAGE / VENTILATION

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
LUNDI 24 OCTOBRE 2016 A 20 heures 30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Vu par nous,
Le 26 septembre 2016,

Serge BLACHE,
Maire de CHANOS-CURSON.

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE CHANOS CURSON" around the top edge, "26 (Drôme)" at the bottom, and a central emblem featuring a figure on a horse. The signature is a cursive scribble that overlaps the stamp.